

> Je veux être prélevé, comment faire ?

1 Complétez les renseignements **ABONNÉS**
et **PAYEURS** dans les encadrés A et B.

2 Complétez l'autorisation de prélèvement
dans l'encadré C

3 Joignez votre Relevé d'Identité Bancaire
(RIB)

4 Envoyez ces documents complétés à
la SME par courrier à l'adresse suivante :

Société Martiniquaise des Eaux
BP 213 - 97284 Lamentin Cedex 2

OU

Rendez-vous à l'agence clientèle
muni du formulaire rempli, de votre
Relevé d'Identité Bancaire (RIB) et
de la pièce d'identité du titulaire du
compte bancaire



A RENSEIGNEMENTS ABONNÉS

Votre référence client : 02 _____
Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Code Postal _____
Ville _____
Téléphone _____
E-mail _____ @ _____

C AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Cette autorisation est valable jusqu'à annulation de votre part à notifier par écrit en temps voulu au créancier. Les informations contenues dans le coupon ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du bénéficiaire, dont l'adresse figure au verso, dans les conditions prévues par la délibération n°80-10 du 1/4/80 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

VOS NOM, PRÉNOM ET ADRESSE (Débiteur)
Nom : _____
Prénom : _____
N° : _____ Rue : _____
Code postal : | | | | Ville : _____

COMpte À DÉBITER

FR | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Fait à : _____
Date : / / _____
Signature _____

B RENSEIGNEMENTS PAYEURS

Je soussigné(e) (nom, prénom) _____

autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever
sur ce dernier, les factures établies au nom de _____

si la situation le permet. En cas de litige sur un prélèvement,
je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande
écrite à la SME.

Je choisis le prélèvement mensuel
(Montant minimum de 15 €)

Montant à prélever : _____ €

le 5 le 10 le 15 le 20 le 30

OU

Je choisis le prélèvement à chaque facture
semestrielle

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR

449 706

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER _____

SME - B.P. 213 - 97284 LAMENTIN CEDEX

NOM ET ADRESSE POSTALE DE VOTRE BANQUE OU CCP.
(Établissement teneur de compte à débiter).

Joindre obligatoirement
un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal (RIP)

Société Martiniquaise des Eaux - SAS Capital 598 000 €
SIRET 31031193100029 - B.P. 213 - 97284 LAMENTIN CEDEX 2.

Pour régler votre facture d'eau 2 solutions sur mesure

1 Le prélèvement mensuel

Vous recevez un échéancier annuel indiquant le montant de vos prélèvements sur 10 mois, calculés en fonction de votre consommation. Vous pouvez le faire modifier à tout moment.

2 Le prélèvement semestriel

Le montant de votre facture est directement prélevé sur votre compte bancaire 15 jours après sa date d'émission.

3 bonnes raisons de choisir le prélèvement

+ de tranquillité

Grâce au prélèvement automatique, plus de risques d'oublis ou de retard de paiement !

+ de maîtrise du budget

Vous connaissez à l'avance le montant exact de vos mensualités et les dates de prélèvement. Vous pouvez donc prévoir votre budget en conséquence et éviter les surprises.

+ de liberté

Vous pouvez décider d'arrêter ou de suspendre les prélèvements (mensuels et semestriels) par simple demande transmise par courrier ou par mail.



SOCIÉTÉ
MARTINICAISE
DES EAUX



SOCIÉTÉ
MARTINICAISE
DES EAUX



2 adresses pour vous accueillir

LAMENTIN

7 Rue Victor Lamon
Place d'Armes
97232 Lamentin
Tél : 0969 32 97 22
Fax : 0596 51 80 55

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et vendredi : 7h45 à 12h30
Mardi et jeudi : 7h45 à 12h30 - 13h45 à 17h

CARBET

12, rue Schoelcher
97221 Carbet
Tél : 0969 32 97 22
Fax : 0596 78 02 30

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et vendredi : 7h30 à 12h30
Mardi et jeudi : 7h30 à 12h30 - 14h à 16h30

Site internet : www.smeaux.fr

E-mail : sme@sme.mq

Simplifiez-vous la vie !

**Réglez
votre facture d'eau
par prélèvement
bancaire !**